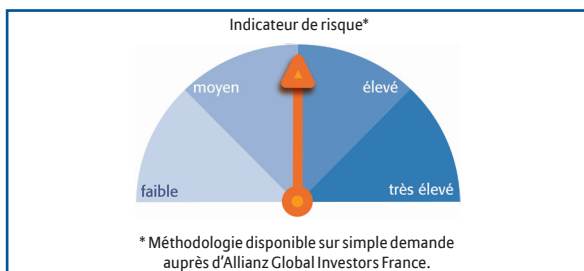


Allianz Euro Credit SRI

Allianz 
Global Investors



Pour investir sur les obligations du secteur privé de qualité tout en donnant du sens à votre épargne

Allianz Euro Credit SRI est un fonds commun de placement (FCP) investi principalement dans des titres obligataires privés de la zone euro dont la qualité de signature au moment de l'investissement est comprise entre les notes AAA et BBB- (Standard & Poors) et /ou Aaa et Baa3 (Moody's).

Le FCP a pour objectif d'obtenir un rendement en ligne avec celui de l'indice Barclays Capital Euro Corporate sur un horizon de placement recommandé de 3 ans.

L'indice Barclays Capital Euro Corporate, est exclusivement composé d'obligations libellées en euro, émises par des organismes privés de plusieurs secteurs d'activité (industrie, production d'énergie et finance). La qualité des obligations entrant dans la composition de cet indice est au minimum de Baa3 (notation Moody's) ou BBB- (notation Standard & Poor's).

Pour atteindre cet objectif, Allianz Euro Credit SRI bénéficie de toutes les sources de valeur ajoutée d'AllianzGI France en gestion obligataire avec la prise en compte de critères « *socialement responsable* » en complément d'une analyse financière traditionnelle.

Philosophie d'investissement d'Allianz Global Investors France

La philosophie d'investissement d'Allianz Global Investors France repose sur deux principes :

- la conviction qu'une analyse fondamentale des émetteurs confrontée à une étude de leur cherté permet de déceler les écarts de valorisation sources de performances.
- Un processus de gestion structuré, discipliné et contrôlé, garant de l'homogénéité et de la cohérence de la mise en œuvre de la politique d'investissement dans le portefeuille.

L'expérience d'Allianz Global Investors France sur le marché du crédit

Le secteur du « *crédit* » constitue un axe majeur de gestion chez Allianz Global Investors France :

- Une forte expérience de la dette « *corporate* ». Les portefeuilles gérés (mandats / OPCVM) représentent une part importante des placements de taux d'Allianz Global Investors France.
 - Basée sur une approche bottom up / analyse fondamentale au niveau des émetteurs et sur une approche macro-économique / positionnement dans le cycle de crédit.
- Une grande qualité de recherche et d'information :
 - rencontres régulières des dirigeants des sociétés.
 - Un accès privilégié au marché (primaire, trading secondaire, analystes sell-side...).

La Sélection de titres selon des critères financiers et ESG

Une analyse extra-financière basée sur 4 grands critères (Environnement, Social, Gouvernance et Droits de l'Homme) est mise en œuvre au sein du portefeuille, adaptée aux spécificités de l'univers des taux.

Le Comité ISR mensuel regroupant les équipes ISR (Actions et Taux) d'Allianz Global Investors France a pour objectif d'orienter les choix en termes d'ISR et non de prendre des décisions concernant les stratégies d'investissement à travers une analyse basée sur

les éléments suivants : analyses d'émetteurs, suivi des grands thèmes du développement durable, modification de notations extra-financières, reportings...

Le Label ISR Novethic est attribué aux fonds qui s'appuient sur une analyse Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) systématique et disposent d'une information exhaustive sur leurs caractéristiques extra-financières et leur composition

(www.novethic.fr).

Atouts du FCP

- Une diversification de vos placements sur le marché des obligations du secteur privé de la zone euro de type Investment Grade.
- Une gestion active qui intègre différentes sources de valeur ajoutée (gestion des courbes de taux, de signatures...).
- Un investissement dans des sociétés qui respectent les critères de développement durable.
- Une expertise reconnue d'Allianz Global Investors France, un des tous premiers acteurs sur le marché français de l'ISR.
- Un processus de gestion et un contrôle du risque rigoureux.
- Moody's Investors Service a attribué la note (MQ1) au département gestion de taux d'Allianz Global Investors France, attestant de la solidité de sa structure organisationnelle.

Risques principaux du FCP

L'OPCVM n'offrant pas de garantie, il suit des fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi.

Le FCP sera principalement exposé aux risques suivants : risque de crédit - Risque de taux - Risque de liquidité - Risque sectoriel taux

Pour en savoir plus, consulter le prospectus complet du FCP.

Forme juridique : FCP de droit français

Classification AMF : obligations et autres titres de créances libellés en euro

Date d'agrément AMF : 16 mai 2006. Le 5 mars 2009 la gestion du fonds a été modifiée

Code ISIN : Part R : FR0010336560 - Part I : FR0010510461

Durée de placement recommandée : 3 ans

Frais de gestion : Part R : 0,7176 % TTC max - Part I : 0,4100 % TTC max

Commission de souscription maximale : Part R : 2 % TTC max - Part I : 5 % TTC max

Commission de rachat maximale : Part R & I : néant

Conditions de souscription/rachat : les souscriptions et rachats sont centralisés quotidiennement à 12h30 et effectués sur la base de la valeur liquidative du jour. En cas de suspension de la valeur liquidative, les ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour ouvré suivant.

Valorisation : quotidienne, à l'exception des jours fériés légaux en France

Valeur liquidative d'origine : Part R : 327,52 € - Part I : 1 000 €

Fractionnement : Part R : néant - Part I : millième

Libellé de la devise : euro

Affectations des résultats : capitalisation et/ou distribution

Dépositaire : Société Générale - 50, bd Haussmann, 75009 Paris

Adresse de la Société de Gestion :

Allianz Global Investors France - 20, rue Le Peletier, 75444 Paris Cedex 09

Mise à jour le 15/04/2010